|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | REPUBLIQUE GABONAISEMinistère des Eaux et ForêtsSecrétariat Général |  | CONSERVATION JUSTICE  (+241) 074 23 38 65 luc@conservation-justice.orgwww.conservation-justice.org |  | MUYISSI ENVIRONNEMENT(+241) 077873785 ladislasdemaison@gmail.com ongmuyissi.org |

**Projet RALFF**

Renforcement de l’application de la Loi sur la Faune et la Flore en Afrique Centrale

**Appui à la Lutte contre l’exploitation forestière illégale**

 **ALEFI**

SOMMAIRE

*Points principaux* 2

*Investigations* 2

*Opération* 2

*Département juridique* 2-3

*Mission*  3-4

*Communication* 4-5

*Relations extérieures* 5

*Conclusion* 6

**Rapport Mensuel Avril 2021**

Conservation Justice

**Rapport Mensuel septembre 2019**

Conservation Justice



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# 1. Points principaux

Pour ce mois d’avril 2021, les principales activités réalisées tournent autour du suivi des cahiers de charges contractuelles, de la gestion des forêts communautaires et d’information et de sensibilisation des communautés.

* **Le 01er avril 2021**, a eu lieu l’audience de délibérée de l’Affaire MP &EF/ société Professionnelle Industrielle du Bois (SPIB). La société a été condamnée à payer une amende transactionnelle de 3 millions de FCFA. Par ailleurs, le matériel et le bois saisis ont fait l’objet d’une mainlevée.
* **Du 06 au 15 avril 2021**, s’est déroulée une mission d’information et de sensibilisation dans la province de la **Nyanga** et de la **Ngounié** ;
* **Du 09 au 18 avril**, s’est déroulée une mission de sensibilisation dans la province de **l’Ogooué Ivindo**.
* **Du 13 au 22 avril 2021**, s’est déroulée une mission d’information et de sensibilisation dans la province du **Moyen Ogooué**;

# 2. Investigations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’investigations menées* | *02* |
| *Investigation ayant menées à une opération* | *00* |
| *Nombre de trafiquants identifiés* | *01* |

Pour ce mois d’Avril, une investigation a été menée au village Ekarlong, plus précisément à l’unité de transformation ROUGE DE L’EST, a permis d’identifier les infractions suivantes : la pollution de l’environnement (cours d’eau, sol) et le non-respect des normes de sécurités.

La Direction Générale de l’Environnement a infligé une amende de soixante millions de FCFA à ROUGE DE L’EST suite à cette enquête.

# 3. Opérations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’opérations menées ce mois* | *00* |
| *Nombre de personnes arrêtées*  | *00* |

Il n’y a eu aucune opération conduisant à l’interpellation des auteurs des faits d’exploitation forestière illégale ce mois.

# 4. Département juridique

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies  | 03 |
| Nombre de condamnations | 01 |
| Affaires enregistrées | 00 |
| Nombre de prévenus | 04 |

Trois affaires KHLL, SUNRY GABON et SPIB, ont été suivies en ce mois d’avril 2021. Si les deux premières restent dans les enquêtes du juge d’instruction du tribunal de première instance de Makokou, celle de la société Professionnelle Industrielle du Bois (SPIB) porté devant la juridiction spécialisée à Libreville a connu un délibéré, **le 01er avril 2021**, ayant permis le paiement des amendes transactionnelles d’un montant de 3 millions, ainsi que la mainlevée des différents objets placés sous scellés, notamment les engins (une « 528 » et un chargeur Caterpillar) et les grumes (170 pieds de différentes essences), saisis le **5 mars 2021**, au cours d’une mission de police forestière et d’inspection de chantier au sein de la société Professionnelle Industrielle du Bois (SPIB) à Ndendé dans le département de la Dola, province de la Ngounié, après enquêtes menées par les riverains, les ONG Muyissi Environnement et Conservation Justice.

**4.2. Visites de prison**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées  | 0 |
| Nombre de détenus rencontrés | 0 |

Aucune visite de prison n’a eu lieu sachant qu’en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus, les visites de prison ne sont pas autorisées.

**4.3 Formations**

Il n’y a pas eu de formation liée au projet RALFF (ALEFI) au cours de ce mois.

# 5. Missions

1. **Mission dans la province de l’Ogooué Ivindo du 11 au 20 avril 2021**

**Lopé (Booué)**

Dans le département de la Lopé, une mission menée par l’ONG Brainforest a permis d’effectuer les activités de suivi de la mise en œuvre des cahiers de charges contractuelles et la gestion des forêts communautaires. Cette mission avait pour but de faire un état des lieux de la situation forestière dans les villages suivants de ce département : **Nzafieng**, **Djidji**, **Koumameyong**, **Bissobilam**, **BalemInzanza**, **Mbadi** et **Lolo 1**.

1. **Mission dans la province du Moyen Ogooué du 13 au 22 avril 2021**

Une mission conjointe menée par Conservation Justice et Gabon Vert a été effectuée dans la province du Moyen Ogooué. La mission avait pour but d’accompagner les parties prenantes dans la mise en œuvre des cahiers de charges contractuelles et la gestion des forêts communautaires.

**Département de l’Ogooué et Lacs (Lambaréné)**

Cinq (5) villages ont été visités : **Tchad, Mvei, Koungoule, MedangNkoghe** et **Ikémbélé.**

▪ S’agissant de **Tchad,** le village a demandé une forêt communautaire en 2018. Cependant, la procédure n’a pas été respectée. Toutes les démarches se sont faites sans associer la communauté toute entière.

▪ La situation est la même au village **Ikémbélé**. Une association fictive a été créée pour demander une forêt communautaire au nom de toute la communauté villageoise. Cependant, les notables en s’apercevant du projet, demandent d’y impliquer tout le monde.

▪ Dans les villages **Koungoule** et **Mvei**, il s’agissait d’aborder la question de la mise en œuvre des CCC signés avec IBNG. À ce niveau, il convient de souligner qu’après la signature, les CCC signés n’ont pas été mis en œuvre. **Mvei** et **Koungoule** a comme projet communautaire, l’achat de 24 générateurs électriques.

▪ Au village **Medang Nkoghe**, il s’agissait de mener une enquête pour voir si la scierie implantée respectait les obligations sociales mentionnés dans le cahier de charges. Il ressort que les engagements pris ne sont pas vraiment respectés. L’électrification du village n’est que de façade et la communauté n’est pas satisfaite.

1. **Mission dans les provinces de la Nyanga et de la Ngounié du 06 au 15 avril 2021**

L’objectif de cette mission était d’informer, sensibiliser, faire le suivi de la mise en œuvre des cahiers de charges contractuelles et la gestion des forêts communautaires d’une part ainsi que renforcer les relations avec l’administration.

**Département de Mougotsi (Tchibanga)**

Dans ce département, il s’agissait d’avoir une séance de travail avec les autorités de l’administration, des communautés impactées et des Eaux et Forêts au sujet des sociétés en activité dans la province et des différents cahiers de charges signés et en attente de signature.

Cinq (5) localités ont été visitées dans ce département : **Mabanda**, **Seca**, **Nyali**, **Douano 1** et **Douano 2**.

▪ A **Mabanda**, l’équipe a eu un entretien avec le préfet Jean Bernard IKAGNA NDOTI qui s’est félicité de la collaboration avec les ONG CJ et Muyissi. Un tour d’horizon a été fait par l’autorité au sujet des sociétés qui impactent certains villages.

▪ Au village **Seca**, il a été question d’une sensibilisation sur la loi forestière en particulier celle concernant le partage des bénéfices issus de l’exploitation qui se fait autour de chez eux.

▪ A **Nyali**, la communauté a décidé d’écrire au président du CGSP pour l’informer officiellement de la situation et engager une procédure de recherche de l’opérateur et même judiciaire pour retrouver cet entrepreneur qui a déjà encaissé près de 5 000 000 FCFA. Concernant la société EBDG, après avoir reçu le courrier du président du CGSP le 23 mars 2021, la communauté a déjà désigné ses représentants : il s’agit d’Alain MOUSSAVOU IBOUANGA et Alphonse MBINA.

▪ A **Douano 1**, il a été question de la mise en œuvre des projets du cahier de charges signé avec la société Sun Harvest Ventures (SHV) en 2019. Parmi les projets retenus : 10 presses cannes dont 5 livrés et la centrale solaire.

▪ A **Douano 2**, l’équipe a appuyé la communauté à adresser une correspondance au président du CGSP pour lui réclamer la relance de la mise en œuvre des projets restants. Par ailleurs, le président du CGSP a invité les communautés par courrier le 09 avril 2021 à s’organiser afin de préparer le processus de signature du CCC avec la société EBDG.

**Département de la Ndola (Ndendé)**

La mission avait pour but d’apporter assistance à la communauté sur la procédure judiciaire engagée contre l’opérateur SPIB.

▪ A **Dilolo**, l’équipe a eu une séance de travail avec la communauté sous la direction de M. Daniel MAPANGOU, chef de regroupement, au sujet de la suite de la plainte du village contre la société SPIB à l’origine d’une exploitation illégale pendant le mois de février dernier. La communauté demande à pouvoir tirer les bénéfices du bois saisi.

**Département de TsambaMagotsi (Fougamou)**

Dans ce département, l’équipe a eu un entretien avec le nouveau préfet Dieudonné NGOYI qui a dit être prêt à collaborer avec les ONGs Conservation Justice et Muyissi car elles participent à la gestion des ressources naturelles et à la bonne gouvernance. Mais avant, l’équipe a présenté la nouvelle autorité le projet RALFF (ALEFI) notamment sur le partage des bénéfices entre les opérateurs forestiers et les communautés impactées par celles-ci.

Au cantonnement des Eaux et Forêts, l’équipe a eu un entretien avec le commandant Randy car son responsable le colonel Rodelin Idriss OVENG était en mission dans l’Ogooué Maritime. Il a été passé en revue le niveau de mise en œuvre des cahiers de charges signés, ceux en attente mais aussi la gestion des forêts communautaires.

▪ S’agissant des cahiers de charges d’**Egono**, **Matadi 7** et **Ikobey,** les projets sont à l’arrêt d’exécution faute de disponibilité des fonds.

▪ A **Kessi,** les travaux sont arrivés à terme même s’il y a des travaux mal réalisés.

▪ A **Mandilou**, **Mamiéngué**, **Nzemba** et **Grand-Odavo,** les avenants des cahiers des charges ne sont toujours pas signés car la société Exploitation Forestière Quentin (EFQ) n’a pas encore régularisé sa situation avec l’administration et les communautés. Quant à la société Gabon Meubles Modernes (GMM), elle n’a pas encore signé le CCC avec les communautés citées plus haut, bien que les choses soient rentrées dans l’ordre avec le Ministère des Eaux et Forêts.

▪ S’agissant de la forêt communautaire de **Kouagna-Ndougou**, le cantonnement a fait un inventaire du bois sur parc et en forêt et rédigé un rapport qui sera transmis à la Direction provinciale des Eaux et Forêts de la Ngounié.

**Au total, 7 villages ont été visités dans la province de l’Ogooué Ivindo, 5 dans le Moyen Ogooué, 5 dans la Nyanga, et 5 dans la Ngounié, soit 22 villages visités ce mois.**

# 6. Cahiers des Charges Contractuels

A ce jour, 142 Cahiers des Charges Contractuels (CCC) et 12 avenants sont suivis par le projet. Les tableaux suivants détaillent le nombre de CCC et avenants signés et mis en œuvre par province.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Province** | **CCC signés** | **CCC mis en œuvre** | **CCC non mis en œuvre** |
| **Ngounié** | 67 | 42 | 25 |
| **Nyanga** | 3 | 0 | 3 |
| **Ogooué Ivindo** | 36 | 13 | 23 |
| **Woleu-Ntem** | 36 | 5 | 31 |
| **Total**  | **142** | **60** | **82** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Province** | **Avenants signés** | **Avenants mis en œuvre** | **Avenants non mis en œuvre** |
| **Ngounié** | 10 | 7 | 3 |
| **Nyanga** | 0 | - | - |
| **Ogooué-Ivindo** | 0 | - | - |
| **Woleu-Ntem** | 2 | 0 | 2 |
| **Total**  | **12** | **7** | **5** |

# 7. Communication

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 00 |
| Télévision | 00 |
| Internet | 00 |
| Presse écrite | 00 |
| Radio | 00 |

Au cours du mois d’avril 2021, le projet ALEFI n’a produit aucune pièce médiatique. Les anciens articles sont disponibles sur plusieurs médias, et notamment sur [le site Internet](http://www.conservation-justice.org/fr/actualites/), la [page Facebook](https://www.facebook.com/Conservation-Justice-163892326976793/) et la [chaine YouTube](https://www.youtube.com/channel/UCPv2SY4obj8g2OHZqGFgYow) de Conservation Justice.

# Relations extérieures

**Indicateurs :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 64 |
| Suivi de l’accord de collaboration  | 36 |
| Collaboration sur affaires | 28 |

Les équipes sociales Nord et Sud ont échangé avec les communautés villageoises outre les autorités administratives ;

Le coordonnateur des activités et les juristes ont rencontré et discuté avec les Chefs d’antennes provinciales de la Police judiciaire, des Directeurs provinciaux des Eaux et Forêts, des Procureurs de la Républiques près les tribunaux de Libreville de Tchibanga, Koula-Moutou et Franceville ;

Le Directeur exécutif de Conservation Justice et le Coordonnateur des activités se sont entretenus avec le commandant en chef de la police judiciaire, le Directeur général de la faune et des aires protégées outre le Procureur du Tribunal de première instance de Libreville ;

Le Coordonnateur des activités a rencontré et discuté avec le Commandant en charge des investigations à la direction général des recherches (DGR) et Madame la présidente de la cour d’appel de Libreville.

Au total, soixante-quatre (64) rencontres avec les communautés villageoises, différentes autorités administratives et judiciaires ont eu lieu.

# 8. Conclusion

Pour les missions de sensibilisation et d’investigations, 22 villages ont été visités par les équipes Sud et nord pour le mois d’avril : **Nzafieng, BalaimInzanza, Nzafieng, Koumameyong, Djidji, Bissobilam, Mbadi, Tchad, Mvei, Koungoule, Ikémbélé, MedangNkoghe, Mabanda, Seca, Nyali, Douano 1, Douano 2, Dilolo, Egono, Matadi 7, Mamiengué, Kouagna Ndougou.**

De manière générale, dans la province de la Ngounié, la mission s’est bien déroulée. Les communautés villageoises ont trouvé un soulagement avec l’équipe sud qui accompagne les communautés dans leurs procédures.

Dans le Moyen Ogooué, Conservation Justice et Gabon Vert ont mené une mission conjointe d’information et de sensibilisation pour appuyer les parties prenantes sur la mise en œuvre des CCC et la gestion des forêts communautaires. Une assistance a été apportée aux communautés villageoises.

Dans la province de l’Ogooué Ivindo, une mission a été menée par Brainforest pour accompagner les parties prenantes sur la mise en œuvre des CCC et sur la gestion des forêts communautaires.

En ce qui concerne l’application de la loi, une investigation menée au village Ekarlong, à l’unité de transformation ROUGE DE L’EST, a permis d’identifier des infractions de pollution et de non-respect des normes de sécurités, ce qui a conduit la Direction Générale de l’Environnement à infliger une amende de 60 millions de FCFA à ladite société.

Par ailleurs, le cas de la société Professionnelle Industrielle du Bois (SPIB) porté devant la juridiction spécialisée à Libreville a connu un délibéré, **le 01er avril 2021**, ayant permis le paiement des amendes transactionnelles d’un montant de 3 millions, ainsi que la mainlevée des différents objets placés sous scellés (engins et grumes).